



OFFRIR UN LOGEMENT AUX SANS ABRI

rapport annuel 2023



Enjeu de dignité, de qualité de vie, de santé et d'accès aux services publics, le logement est aussi une clé pour l'emploi et pour l'insertion.

Les personnes vulnérables font face à des défis uniques, tels que l'itinérance, le logement précaire et l'insécurité résidentielle.

Il est essentiel de comprendre ces défis pour développer des stratégies efficaces d'hébergement et l'accès au logement.











Mieux accueillir, pour mieux orienter



Accompagner l'expression des personnes accueillies

Instance de participation des personnes accueillies et accompagnées, le CRPA a organisé 4 plénières pour partager des constats et émettre des préconisations.

Ses membres ont **témoigné lors des assises du logement**, pour sensibiliser les partenaires
à la nécessité de mieux penser
l'accompagnement.



Lors de la transition hébergement-logement, on ne choisit pas toujours son logement.



Faciliter l'accès aux droits et lutter contre le non-recours

Cartographie des accueils de jour, points de distribution alimentaire, PCB et structures domiciliataires



Le **Soliguide** se déploie afin d'offrir un état des lieux à jour des services utiles.



Mise en place d'un suivi annuel de l'activité domiciliataire, étendu aux CCAS, CIAS et communes Lancement de l'expérimentation **« territoires zéro non-recours »** sur 5 départements (1,899 M€)





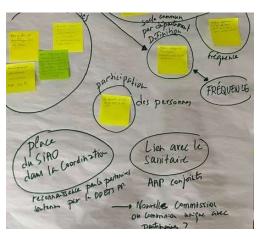


Assurer la performance du service public de la rue au logement



Soutenir la transformation des SIAO et du SI-SIAO

- Avec 125 ETP mobilisés, les SIAO progressent dans leur rôle de pivot de l'orientation et de l'observation
- □ 5 départements ont réuni leur comité stratégique
- 3 départements ont notifié leur nouvelle feuille de route



1 séminaire technique

en décembre pour partager les bonnes pratiques et les indicateurs Livraison imminente d'un nouveau module
 « offre », pour faciliter
 l'orientation des ménages et simplifier le suivi





Adapter l'offre d'accueil à l'évolution des besoins

- Poursuite de l'optimisation des dispositifs de veille sociale par redéploiement de moyens
- □ 152 professionnels mobilisés sur les accueils de jour et les maraudes, soutenus par de nombreux bénévoles
- □ Déploiement de moyens exceptionnels en période hivernale (+ 390 places d'HU)







Consolider l'offre d'hébergement et de réinsertion sociale



Ajuster les capacités aux besoins exprimés

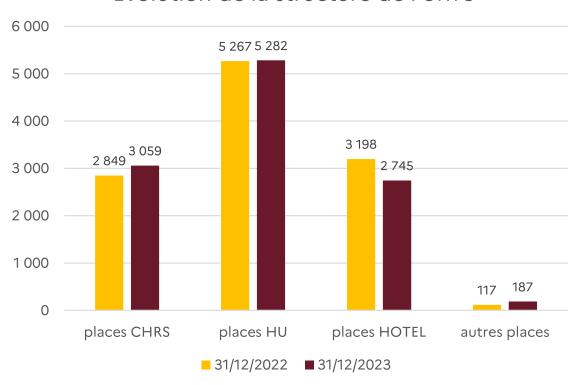






Poursuivre la stratégie de transformation du parc





- ☐ Création de **210 places** de CHRS
- ☐ Transformation de 550 places hotellières en places HU / RHVS
- Soutien à la rénovation de 229 logements (1,765 M€)
- ☐ **13 CPOM** signés (dont 4 en 2023)



Partager l'effort de solidarité nationale

- Maintien de capacités élevées pour l'hébergement des déplacés Ukrainiens (1 946 places au 31 décembre)
- ☐ Près de 3 200 déplacés ukrainiens accompagnées en logement via l'IML, en hébergement citoyen ou en logement mis à disposition à titre gratuit.
- Création d'un SAS de 50 places en Haute-Garonne







Adapter l'offre d'accompagnement aux besoins des plus vulnérables



Proposer une prise en charge adaptée aux publics à besoins spécifiques

Création de **75 nouvelles**places dédiées aux femmes
victimes de violences dans
les départements souséquipés





Préservation de 100 places destinées aux femmes enceintes et sortantes de maternité (1,460 M€) Mise en œuvre de **solutions expérimentales et innovantes** pour le logement des jeunes en rupture (CEJ-JR : 938 k€)





Proposer une prise en charge adaptée aux publics à besoins spécifiques

Déploiement du **plan de formation** quadriennal des travailleurs sociaux à la **santé mentale**.

8 sessions organisées et plus de 100 professionnels déjà formés en région.





Déploiement de l'offre d'hébergement en santé - précarité (ARS)

+ 26 places de lits d'accueil médicalisés (LAM)

+ 31 places en appartements de coordination thérapeutique (ACT)

+ 105 places d'ACT hors les murs



Faciliter l'insertion par le logement des personnes réfugiées

- Accueil de 341 réfugiés dans le cadre du programme de réinstallation
- Organisation d'un séminaire régional des opérateurs à Narbonne en avril 2023
- Déploiement du programme d'accompagnement global et individualisé des réfugiés (AGIR) sur 5 nouveaux départements









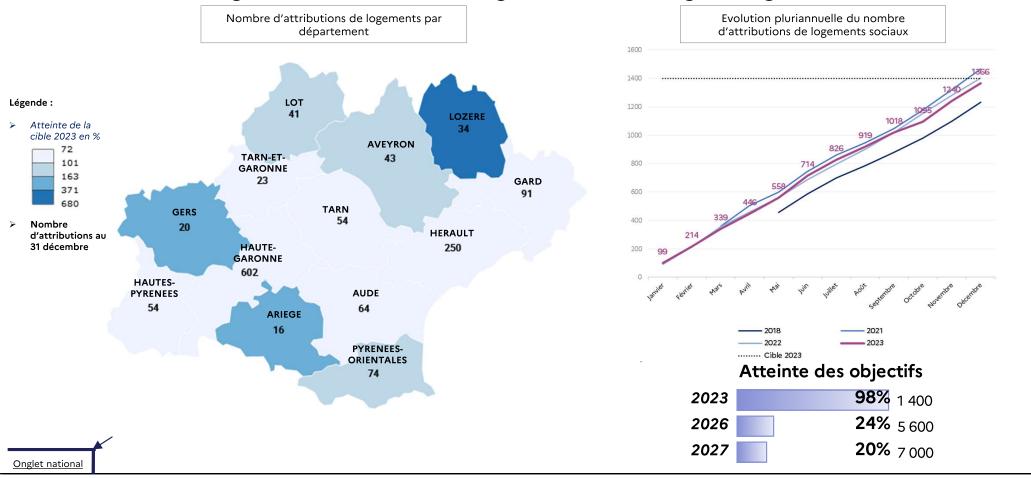


Bilan 2023



Présentation des indicateurs régionaux - au 31 décembre 2023 : Occitanie

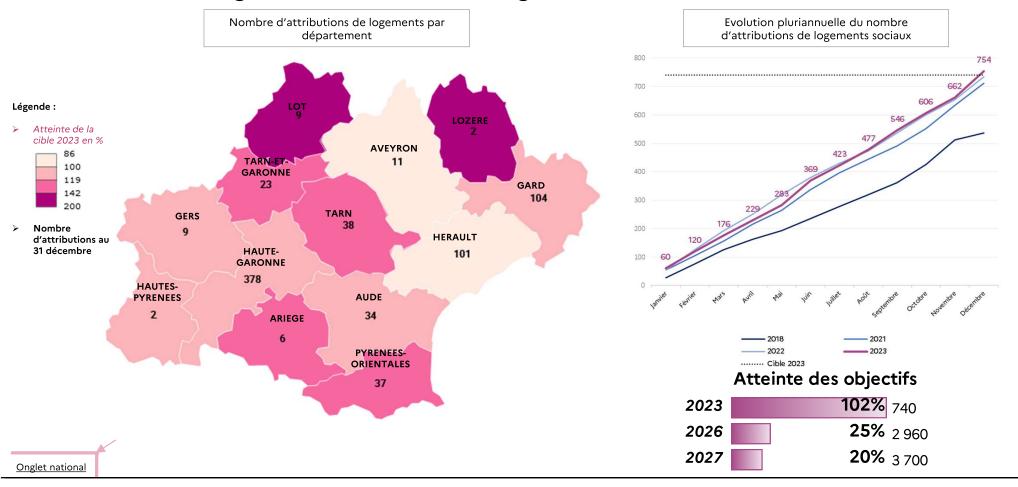
Attributions de logements sociaux aux ménages issus de l'hébergement généraliste





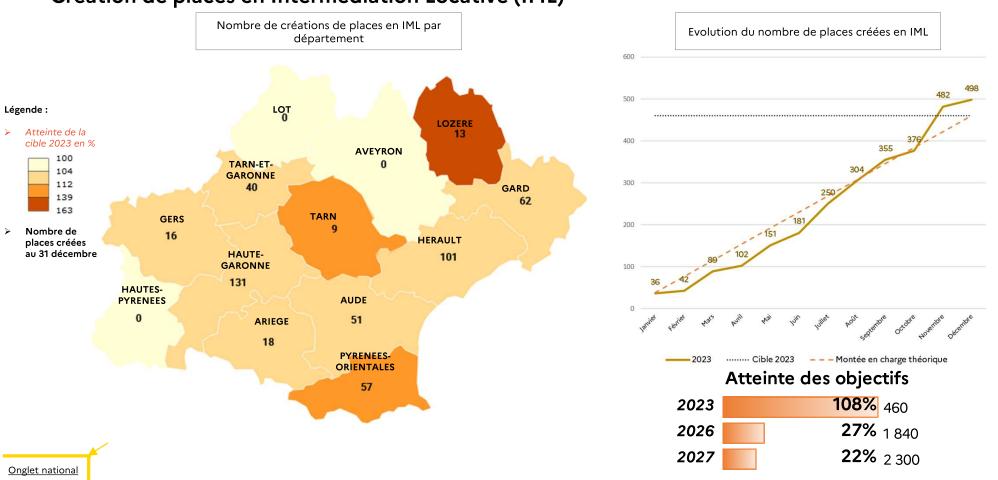
Présentation des indicateurs régionaux - au 31 décembre 2023 : Occitanie

Attributions de logements sociaux aux ménages déclarés sans-abri ou en habitat de fortune



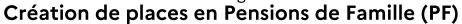


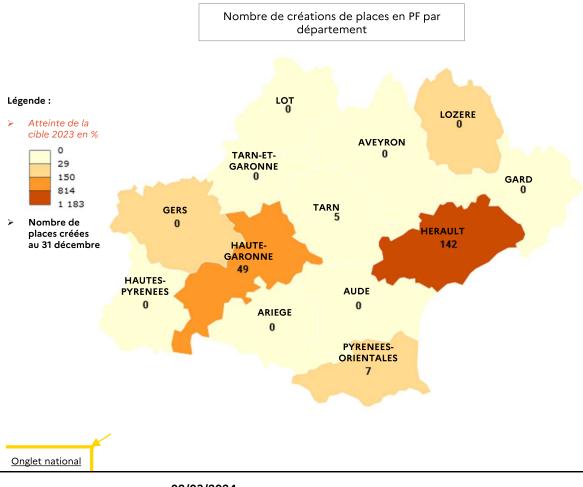
Présentation des indicateurs régionaux - au 31 décembre 2023 : Occitanie Création de places en Intermédiation Locative (IML)

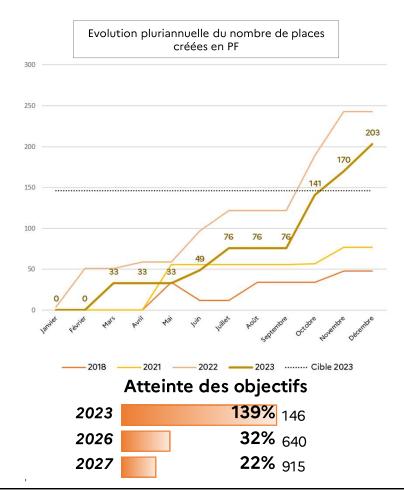




Présentation des indicateurs régionaux - au 31 décembre 2023 : Occitanie



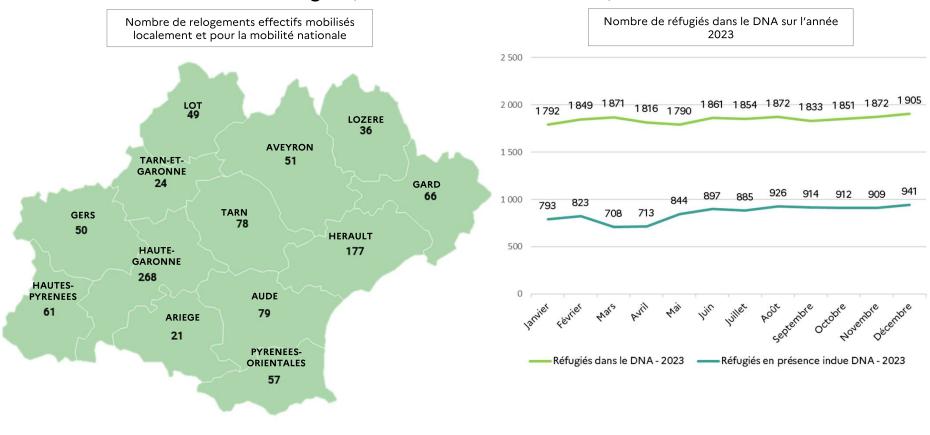






Présentation des indicateurs régionaux - au 31 décembre 2023 : Occitanie

Logements mobilisés en faveur des réfugiés (mobilité locale et nationale)



Onglet national





Nouvelle programmation quinquennale 2023-2027



Bloc fluidité

Indicateur 1 : relogement en faveur des sortants d'HU généraliste

Nouvelle cible : 1 400 logements par an

Indicateur 2 : attribution de logements sociaux en faveur des ménages sans-abri

Nouvelle cible : 740 logements par an



Bloc création de places

Indicateur 3 : création de nouvelles places d'intermédiation locative (IML)



Indicateur 4 : création de nouvelles places de pensions de famille (RA/MR)



Indicateur 5 : nombre d'agréments PLAI délivrés en résidence sociale (RSG / FJT)

Nouvelle cible : 2 000 places dont 1 nouveau dispositif mini. par département



Ensemble, porter la stratégie du LDA en région

Favoriser le développement du mandat de gestion

- Intervention d'AIS / AIVS sur chaque département ;
- Cycle de 3 webinaires avec les DDETS.PP au printemps afin d'échanger sur les process, lister les réussites et identifier les freins;
- Création de liens entre les délégataires des aides à la pierre, les AIS / AIVS et les SIAO pour faciliter le repérage des logements conventionnés et l'orientation des publics prioritaires.





Ensemble, porter la stratégie du LDA en région

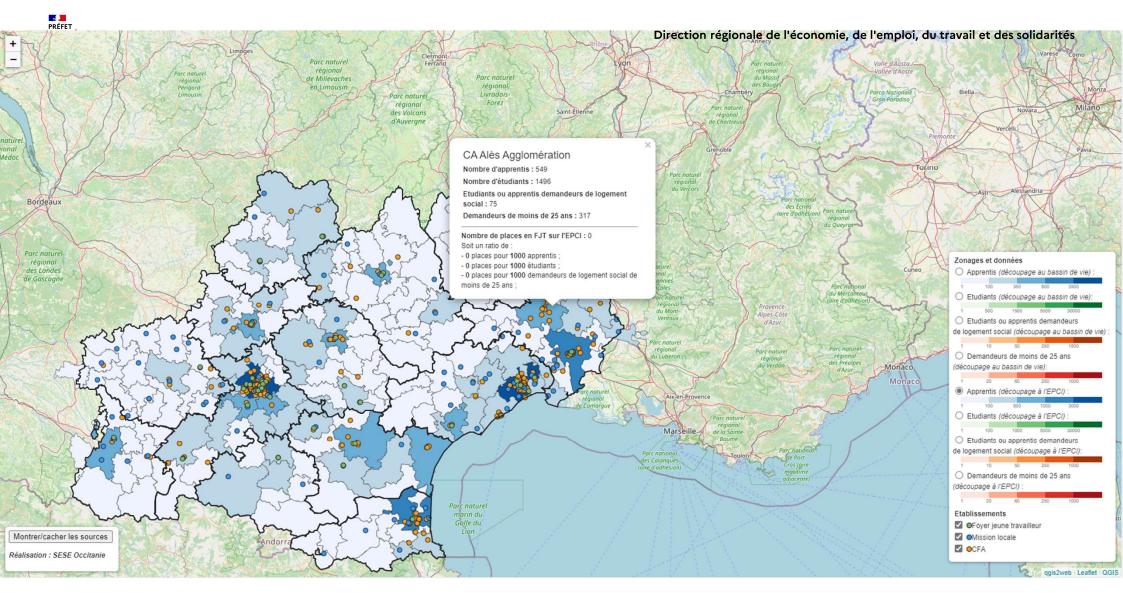
Produire des outils d'aide à la décision



- Mobilisation du Service Études, Statistiques, Évaluations (SESE) de la DREETS sur le suivi mensuel des demandes enregistrées par le 115 en lien avec les SIAO
- 4 Production de cartes interactives pour soutenir le déploiement du LDA :

https://occitanie.dreets.gouv.fr/Quels-territoires-sont-propices-audeveloppement-des-residences-sociales

https://occitanie.dreets.gouv.fr/Quels-territoires-sont-propices-audeveloppement-de-l-intermediation-locative





Ensemble, porter la stratégie du LDA en région

Donner à voir les réussites



- Forte mobilisation sur la semaine des pensions de familles du 9 au 15 octobre 2023;
- Travail en cours avec la FAP pour accompagner le travail de conviction auprès des élus locaux, citoyens et porteurs de projets.





Favoriser les transitions vers le logement autonome



Mieux accompagner vers et dans le logement

62 opérateurs mobilisés sur les 13 départements

Enveloppe annuelle de **3,935 M€,** soit **+ 12.5** % depuis 2022.



PRIORITES

- Relogement des DALO
- Fluidité de l'hébergement vers le logement (hébergements longs)
- PEX (prévention des expulsions locatives)
- ☐ Femmes victimes de violences
 - Ménages en situation psychosociale dégradée



Soutenir la professionnalisation de la gestion locative sociale

Délivrance de **nouveaux agrément ILGLS** et

création de **nouvelles AIVS**



A ce jour **77 % du territoire** occitan est
couvert par une AIS / AIVS.

Travail en cours autour d'un **référentiel IML** pour mise en place d'une **tarification au logement**





Soutenir le maintien dans le logement



Renforcement de la prévention des expulsions locatives



10 des 13 PDLAHPD ont été révisés en 2023 permettant de mieux coordonner les actions et de favoriser les démarches d'aller-vers.

AVDL/ ASLL
Mise en place de cellules
de prévention et
formalisation de
coopérations
opérationnelles avec les
conseils départementaux.





Expérimentation du **bail de sauvegarde** en HauteGaronne



S'appuyer sur l'expertise du réseau labellisé des PCB

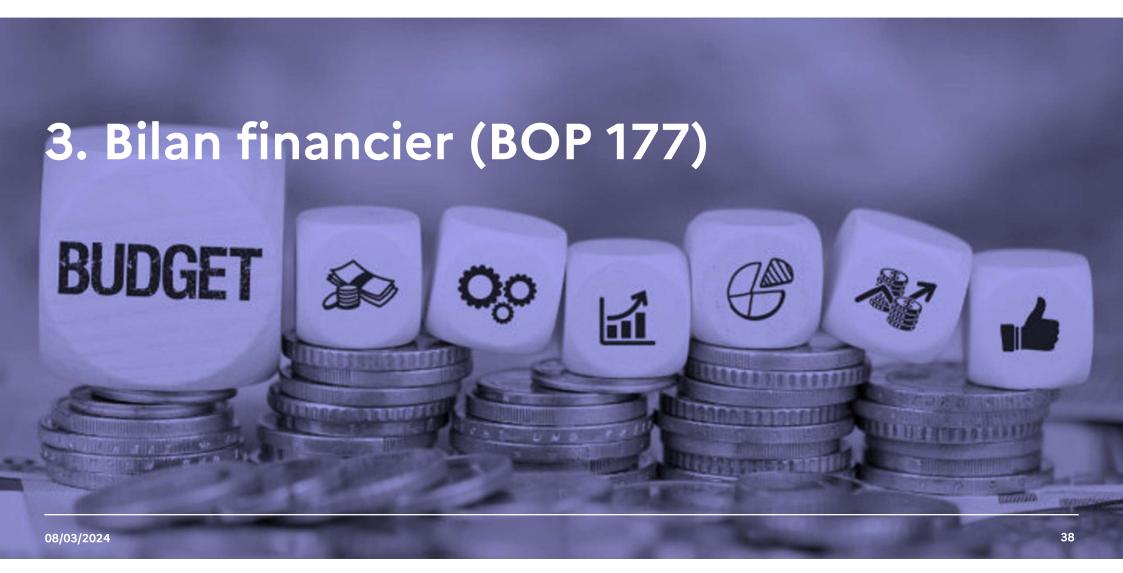
Soutien aux **48 Points Conseil Budget** (PCB) d'Occitanie à hauteur de 18 132 € / an

Renouvellement de 16 labels arrivés à échéance.

Expérimentation du dispositif « aide budget » sur les 6 PCB labellisés du département de l'Hérault.







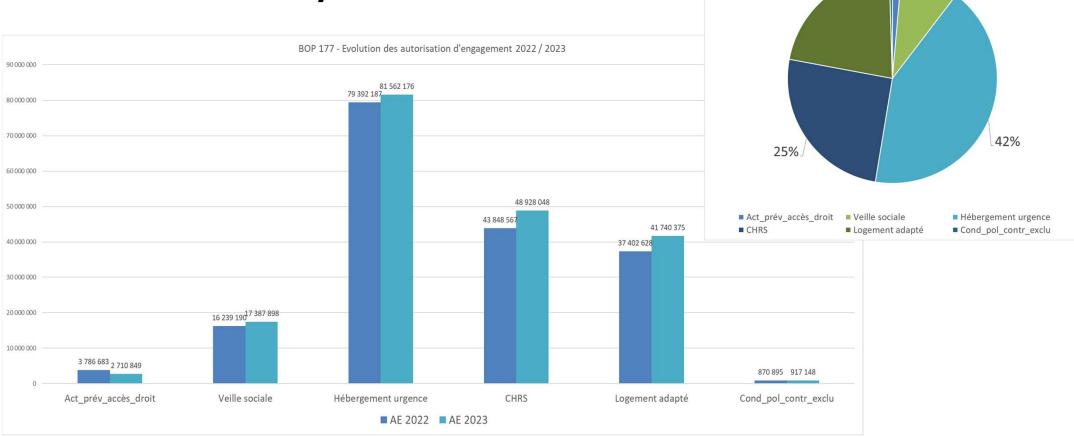


Direction régionale de l'économie, de l'emploi, du travail et des solidarités

22%

Répartition des dépenses 2023 1% -1%

Evolution 2022 / 2023





Le financement de mesures spécifiques

Revalorisation moyenne de **3**% de la masse salariale des dispositifs d'hébergement et de veille sociale

1,797 M€

=> Mesure élargie à toutes les structures, y compris celles ne relevant pas de la BASSMS ou dépendant de la fonction publique. Soutien exceptionnel aux CHRS en difficulté

184 518 €





Compensation des surcoûts liés à l'inflation

1,221 M€

Direction régionale de l'économie, de l'emploi, du travail et des solidarités



Direction régionale de l'économie, de l'emploi, du travail et des solidarités

Promouvoir **ENSEMBLE** le développement social

#protéger #développer #accompagner

https://occitanie.dreets.gouv.fr/